

PLUS PROCHE DE VOUS
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE

Conseil municipal
26 septembre 2022

c'est **votre**
rendez-vous
citoyen





DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

- Accueil
- Nouvelle conseillère municipale : Jocelyne OLIVIERI





DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

- Appel
- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu de la précédente séance
- Début de l'examen des délibérations



ville de
meylan

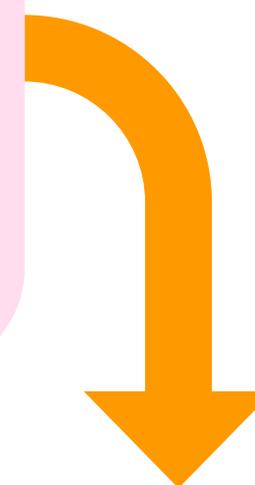
1^{ère} partie
délibérations
techniques





OBJECTIFS

- Développer et financer différents services aux familles proposés sur le territoire meylanais en partenariat avec la CAF
- Nouvelle contractualisation par la CAF avec la Convention Territoriale Globale (CTG) dans le cadre de la suppression du Contrat Enfance Jeunesse



Véronique CLERC
Adjointe déléguée à l'enfance



Stéphane MAIRE
Adjoint délégué à la jeunesse
et à la tranquillité publique

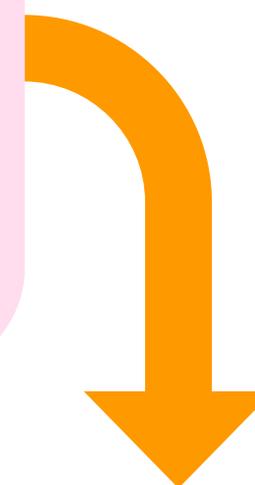
DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Signature de la Convention Territoriale Globale 2022 - 2026



OBJECTIFS

- Développer et financer différents services aux familles proposés sur le territoire meylanais en partenariat avec la CAF
- Dans le cadre de la mise en place de la Convention territoriale globale (CTG), renouveler les conventions arrivées à échéance en décembre 2021



Véronique CLERC
Adjointe déléguée à l'enfance

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Signature des conventions d'objectifs et de financement et des avenants avec la Caisse d'allocations familiales de l'Isère



OBJECTIFS

- Bénéficiaire d'une subvention de fonctionnement pour l'accueil des enfants en situation de handicap dans les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant d'un montant de 40 000 €
- Définir les modalités de soutien de la CAF et les engagements de la Ville de Meylan envers la CAF



Christophe BATAILH

Adjoint délégué à la petite enfance, à la politique associative et aux commerces

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Signature de la convention d'objectifs et de financement avec la CAF de l'Isère permettant l'octroi d'une subvention de 40 000 € pour l'accueil d'enfants en situation de handicap dans les établissements d'accueil du jeune enfant de Meylan au titre de l'année 2022



OBJECTIFS

- Répartir entre le LGM et la Ville la charge de l'entretien du gymnase et des équipements sportifs extérieurs



Ilyès POURRET

Conseiller municipal délégué au sport et aux
Établissements Recevant du Public

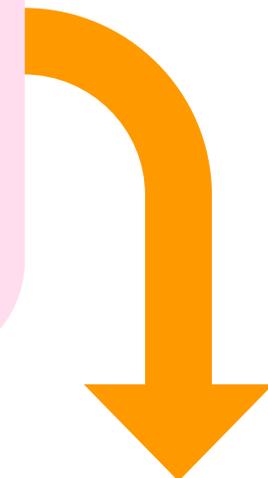
DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Signature de la convention entre la Ville de Meylan et le Lycée du
Grésivaudan de Meylan pour des prestations d'entretien – nettoyage
du gymnase du LGM



OBJECTIFS

- Permettre à un enfant meylanais en situation de handicap une scolarité inclusive dans une école ULIS de Grenoble où sont alliés la scolarisation en groupe ULIS et des temps décloisonnés dans les autres classes de l'école



Véronique CLERC
Adjointe déléguée à l'enfance

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Signature de la convention de participation financière aux frais de fonctionnement de l'ULIS de la ville de Grenoble pour un enfant meylanais au titre de l'année scolaire 2021/2022 pour un montant de 1 127 €



OBJECTIFS

- Contractualiser la contribution de la commune de résidence des élèves accueillis dans l'ULIS implantée à l'école élémentaire des Béalières :
 - 1 024 €/enfant pour l'année scolaire 2019/2020
 - 1 039 €/enfant pour l'année scolaire 2020/2021
 - 1 138 €/enfant pour l'année scolaire 2021/2022



Véronique CLERC

Adjointe déléguée à l'enfance

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Signature des conventions de participation financière avec les communes dont sont originaires les enfants scolarisés à l'ULIS de Meylan, pour les années scolaires 2019/2020, 2020/2021 et 2021/2022



OBJECTIFS

- Sensibiliser les agents périscolaires et faciliter l'accueil des enfants à besoins particuliers et/ou en situation de handicap
- Bénéficier d'outils pédagogiques, d'un accompagnement des équipes éducatives et d'un suivi d'utilisation



Véronique CLERC

Adjointe déléguée à l'enfance

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Adhésion à l'association Culture Loisirs Vacances (CLV) Rhône-Alpes, acquisition des outils et mise en place d'un accompagnement et suivi



OBJECTIFS

- Adopter des statuts pour la Métropole
- Faciliter la lisibilité pour l'ensemble des élus locaux et des habitants du cadre d'action de la Métropole (compétences, dénomination)



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation des statuts de Grenoble-Alpes Métropole



OBJECTIFS

- Désigner un délégué qui représentera la commune de Meylan aux assemblées générales de la copropriété Le Greenside au sein du bâtiment High Valley, qui abrite la crèche Malacher



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

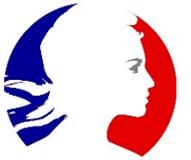
DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Désignation de Christophe BATAILH comme représentant de la commune de Meylan auprès de la copropriété Greenside - immeuble High Valley



OBJECTIFS

- Amplifier la coopération entre les forces de sécurité intérieure de l'Etat et le service de tranquillité publique de la Ville
- Préciser la nature, les lieux d'intervention ainsi que les modalités d'échange de l'information et de la coordination des interventions entre la police municipale et la gendarmerie



Stéphane MAIRE

Adjoint délégué à la jeunesse
et à la tranquillité publique

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Signature de la convention de coordination entre la police municipale et la gendarmerie



OBJECTIFS

- Libérer des emplacements dans les cimetières de la commune en récupérant des concessions anciennes qui ne sont plus utilisées et entretenues
- En cas de succès :
21 emplacements répartis sur 13 concessions doubles ou simples



Stéphane MAIRE

Adjoint délégué à la jeunesse
et à la tranquillité publique

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Engagement de la procédure de reprise de 13 concessions perpétuelles en état apparent d'abandon au cimetière Saint-Victor



OBJECTIFS

- Renouveler la coopération entre la Ville de Meylan et Grenoble-Alpes Métropole pour une durée de trois ans reconductibles
- Inclure des clauses sociales dans les marchés publics imposant aux entreprises attributaires de réserver une partie des heures de travail générées par le marché à une action d'insertion en faveur de personnes éloignées de l'emploi



Dominique PERNOT

Conseillère municipale déléguée à la démocratie participative et aux marchés publics

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Signature avec Grenoble-Alpes Métropole de la convention de partenariat relative à la mise en œuvre des clauses emploi dans la commande publique



OBJECTIFS

- Créer/supprimer les postes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux



Mélina HERENGER

Adjointe déléguée aux Ressources

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Validation du nouveau tableau des effectifs



OBJECTIFS

- Revaloriser la participation de la commune aux contrats labellisés individuels de prévoyance souscrits :
 - Indice majoré ≤ 400 : 21 € par mois maximum
 - Indice majoré ≤ 500 : 18 € par mois maximum
 - Indice majoré > 500 : 15 € par mois maximum
 - Invalidité ou RQTH : participation majorée de 5€



Méline HERENGER

Adjointe déléguée aux Ressources

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Participation à la prise en charge d'une partie de la cotisation mensuelle individuelle des agents adhérant à un contrat labellisé de prévoyance



OBJECTIFS

- Rémunérer les sujétions et l'expertise caractéristique des métiers de l'enseignement artistique



Méлина HERENGER

Adjointe déléguée aux Ressources

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Versement de l'Indemnité de Suivi et d'Orientation des Elèves (ISOE) aux agents relevant du cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistique au sein de la Ville de Meylan à compter du 1er octobre 2022



OBJECTIFS

- Accompagner à la mise en place et au suivi de contrats d'apprentissage auprès de travailleurs handicapés



Mélina HERENGER

Adjointe déléguée aux Ressources

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Signature de la convention avec l'association Ohé Prométhée Isère



OBJECTIFS

- Bénéficier des services de l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes de Démoustication (EIRAD) pour la politique de démoustication de la Ville
- Adhésion 2022 = 14 668 €



Antoine NAILLON

Conseiller municipal délégué à l'alimentation et à l'éducation à l'environnement

Anne-Marie BOULLIER

Conseillère municipale en charge de la biodiversité

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Adhésion et paiement de la participation communale à l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes de Démoustication (EIRAD) pour l'année 2022



OBJECTIFS

- Mutualiser la rédaction des arrêtés de voirie avec les services de Grenoble-Alpes Métropole
- Dégager du temps de travail pour le service Aménagement de l'Espace Public de la Ville de Meylan



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme
et aux mobilités

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Signature de la convention de prestation de service pour l'instruction
et la rédaction des arrêtés relevant du pouvoir de police spéciale de la
circulation et du stationnement



OBJECTIFS

- Modifier les modalités de remboursement des charges liées aux fluides de l'Hexagone de Meylan



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme
et aux mobilités

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Signature, avec Grenoble-Alpes Métropole, d'un avenant n°1 modifiant l'article 1 de la convention de remboursement des charges (fluides) du 24 novembre 2017



OBJECTIFS

- Régulariser la situation administrative de l'ex-groupe scolaire des B... était encore répertorié comme une école

REPORT



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme
et aux mobilités

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Désaffectation de la parcelle cadastrée section AR numéro 54 au service public de l'enseignement



OBJECTIFS

- Renforcer l'information et le contrôle du Conseil municipal sur la Société d'Economie Mixte (SEM) Territoires 38 dont la commune est actionnaire à hauteur de 0.26% du capital
- Vérifier que la société agit en cohérence avec les orientations et les actions conduites par la commune



Antoine JAMES

Adjoint délégué à l'urbanisme
et aux mobilités

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Prendre acte du rapport annuel de l'élu mandataire au sein de l'Assemblée générale de TERRITOIRES 38 pour l'exercice 2021



OBJECTIFS

- Renforcer l'information et le contrôle du Conseil municipal sur la Société publique locale (SPL) Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) de la grande région grenobloise dont la commune est actionnaire à hauteur d'une action sur un total de 1200
- Vérifier que la société agit en cohérence avec les orientations et les actions conduites par la commune



Jean-Baptiste CAILLET
Conseiller municipal délégué
à la transition énergétique

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Prendre acte des éléments transmis par le représentant de la collectivité



OBJECTIFS

- Réaliser la rénovation du groupe scolaire Mi-Plaine
- Modifier certains éléments de la convention de maîtrise d'ouvrage avec la SAGES :
 - Objet du mandat
 - Passation des marchés
 - Montant des dépenses à engager
 - Rémunération du mandataire

SAGES PROJETS URBAINS
SPL GRENOBLE
ET MÉTROPOLE



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme
et aux mobilités

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Signature de l'avenant n°1 à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du groupe scolaire Mi-Plaine



OBJECTIFS

- Requalifier le secteur Mi-Plaine dont le parc des Aiguinards
- Préciser le contenu de la convention de mandat d'études préalables avec la SAGES :
 - Objet du mandat et attributions du mandataire
 - Entrée en vigueur – Durée du contrat – Délais d'exécution des études
 - Détermination du montant des dépenses à engager par le mandataire

SAGES PROJETS URBAINS
SPL GRENOBLE
ET MÉTROPOLE



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme
et aux mobilités

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Signature de l'avenant n°1 à la convention de mandat d'études préalables pour la requalification du secteur Mi-Plaine à Meylan



OBJECTIFS

- Résilier la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux de démolition/reconstruction ou de rénovation des gymnases de la Revirée et des Aiguinards du 16 novembre 2021
- Etablir une nouvelle convention avec pour objet la réhabilitation du gymnase des Aiguinards (mise en accessibilité, rénovation)

SAGES PROJETS URBAINS
SPL GRENOBLE
ET MÉTROPOLE



DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Signature de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour l'opération relative à la réhabilitation du gymnase des Aiguinards à Meylan



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme
et aux mobilités



OBJECTIFS

- Préciser la procédure de l'appel d'offres restreint pour la maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation du gymnase des Aiguinards (désamiantage et réhabilitation thermique)
- Fixer le nombre de candidats autorisés à présenter une offre et la prime pour la remise des prestations architecturales



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme
et aux mobilités

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Lancement d'une procédure d'appel d'offres restreint pour la maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation du gymnase des Aiguinards
Versement d'une prime de 5 000 euros à chacune des 3 équipes admises à présenter une offre



OBJECTIFS

- Approuver le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général de la SPL SAGES qui seront confiées à Grenoble-Alpes Métropole

SAGES PROJETS URBAINS
SPL GRENOBLE
ET MÉTROPOLE



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme
et aux mobilités

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation du cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général de la SPL SAGES qui seront confiées à Grenoble-Alpes Métropole pour une période transitoire et jusqu'au recrutement d'un nouveau Directeur Général

PLUS PROCHE DE VOUS
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE

19h30

l'heure citoyenne

**L'accession sociale
à la propriété**





UNE HEURE CITOYENNE POUR...

- ... échanger
- ... débattre
- ... réfléchir
- ... coconstruire
- ... s'épanouir



04 76 41 69 75



YouTube

Id : ville meylan



ville de
meylan

PLUS PROCHE DE VOUS
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE



Conseil municipal
26 septembre 2022
c'est **votre**
rendez-vous
citoyen





DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

- **Points d'information au conseil municipal**
 - Groupe de travail sur la sobriété énergétique
 - Poursuite de l'accueil de familles ukrainiennes
 - Rapport d'activité 2021 de la Métropole disponible en ligne
 - Point sur les contentieux avec la FSSPX



DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE



Meylan

Le tri des déchets alimentaires pour un retour à la terre



réunion publique

www.lametro.fr/dechetsalimentaires

22/09/21



DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE

ville de meylan
Commission Extra-Municipale

LA PLANETE

*vous la voulez bleue
ou bien cuite ?*

Assurer la transition vers une société
plus respectueuse de la planète

VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2022
19h à 21h - Maison de la musique de Meylan

Soirée organisée et animée par la Commission Extra-Municipale
avec **The Shifters Grenoble** et **négaWatt**

www.meylan.fr

ville de meylan

Rendons
la rue aux
enfants !

Rue aux Enfants

5 octobre
9h30-12h et 15h-18

EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION HORIZONS
RUE DE L'AVENIR

www.meylan.fr

Vers une ville apaisée

**Réunion d'information
et ateliers publics**
Mardi 11 octobre
Jeudi 20 octobre
18h Hôtel de Ville

Et semaine bleue la semaine prochaine, fête de l'alimentation 15 octobre, fête de la science en octobre, etc.



ville de
meylan

2^{ème} partie

délibérations
présentation
détaillée





OBJECTIFS

- Créer un habitat inclusif au sein du projet PLM pour des personnes autonomes en situation de handicap ou âgées de plus de 65 ans, éligibles au logement social
- Réserver 30 logements répartis sur deux bâtiments :
 - 17 réservés pour des personnes âgées autonomes de plus de 65 ans
 - 13 réservés pour des personnes en situation de handicap psychique



Christine ELISE

Conseillère municipale déléguée
au logement et à l'international

ActionLogement 



PREFECTURE
DE L'ISÈRE



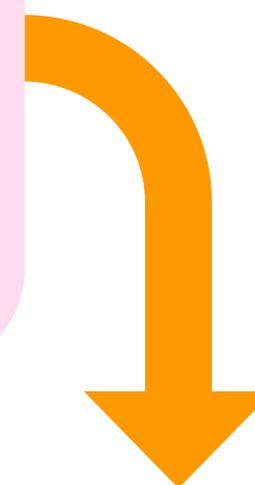
DÉCISION SOUMISE AU VOTE

**Signature de la convention spécifique des réservataires de
désignation des candidats aux logements inclusifs des
bâtiments I et J du projet PLM**



OBJECTIFS

- Formaliser la démarche d'élaboration d'un parcours éducatif cohérent et de qualité pour l'enfant avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.
- Mettre à jour le PEDT 2018-2022 en échangeant avec l'ensemble des partenaires éducatifs locaux



Véronique CLERC

Adjointe déléguée à l'enfance

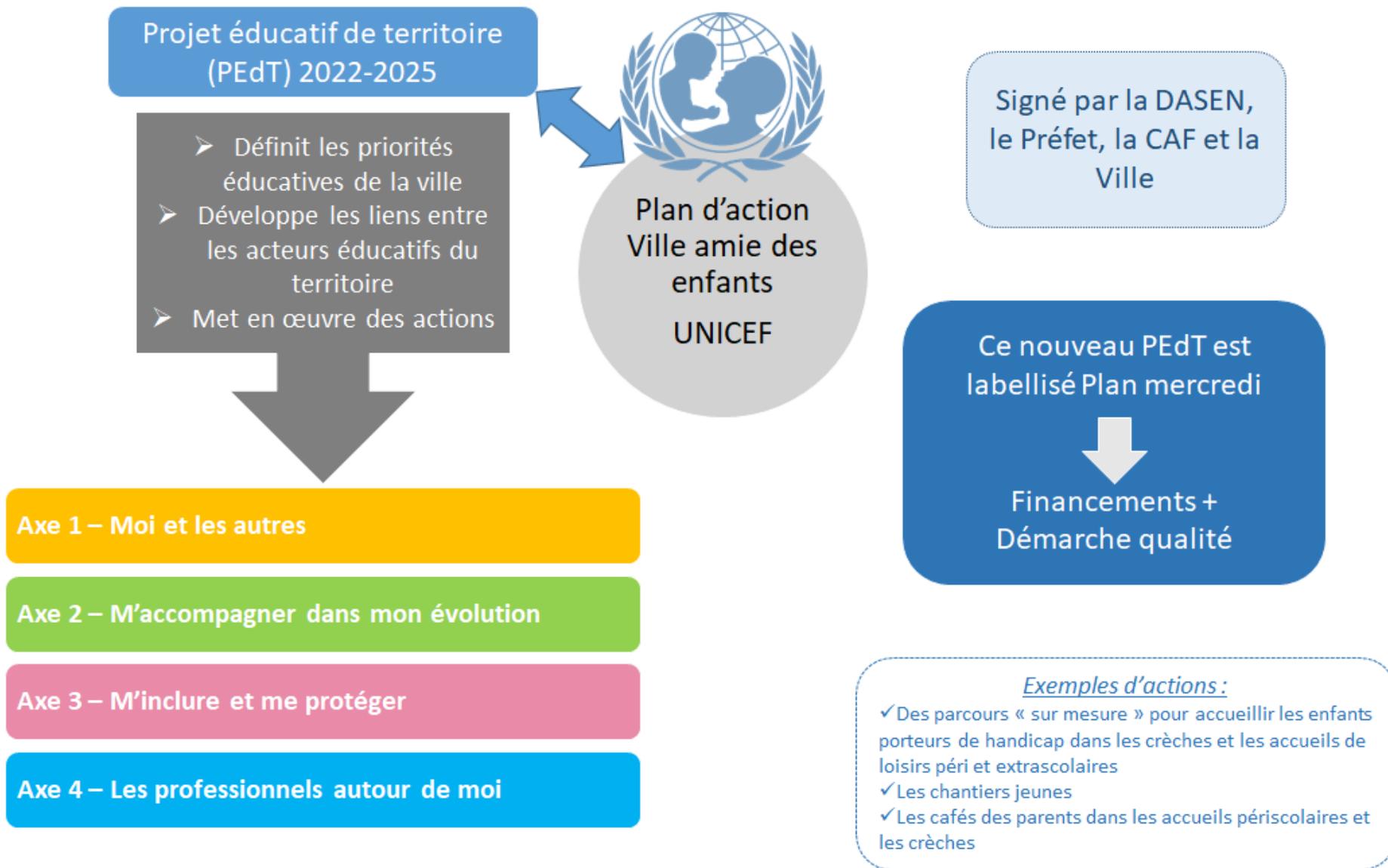
DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation du Projet Educatif De Territoire (PEDT) pour la période 2022-2025 et de la convention Charte qualité Plan mercredi



ADOPTION DU PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT) DE LA VILLE DE MEYLAN POUR LA PÉRIODE 2022-2025

(Délibération n°2022-09-26-29)





OBJECTIFS

- Atteindre et dépasser les dernières exigences réglementaires du Décret Tertiaire en matière de réduction d'énergie et d'émission des rejets de CO2
- Intégrer par voie d'avenant les prestations relatives à la piscine des Buclos



Jean-Baptiste CAILLET
Conseiller municipal délégué
à la transition énergétique

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Signature du marché 22S07-02 avec la société DALKIA pour une durée de cinq ans, pour un montant de 4 810 727,02 euros TTC



ÉCOLOGIE

CONTRAT DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE - AUTORISATION DE SIGNATURE DU NOUVEAU MARCHÉ (DÉLIBÉRATION n°2022-09-26-30)

Couches

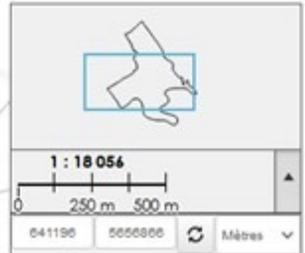
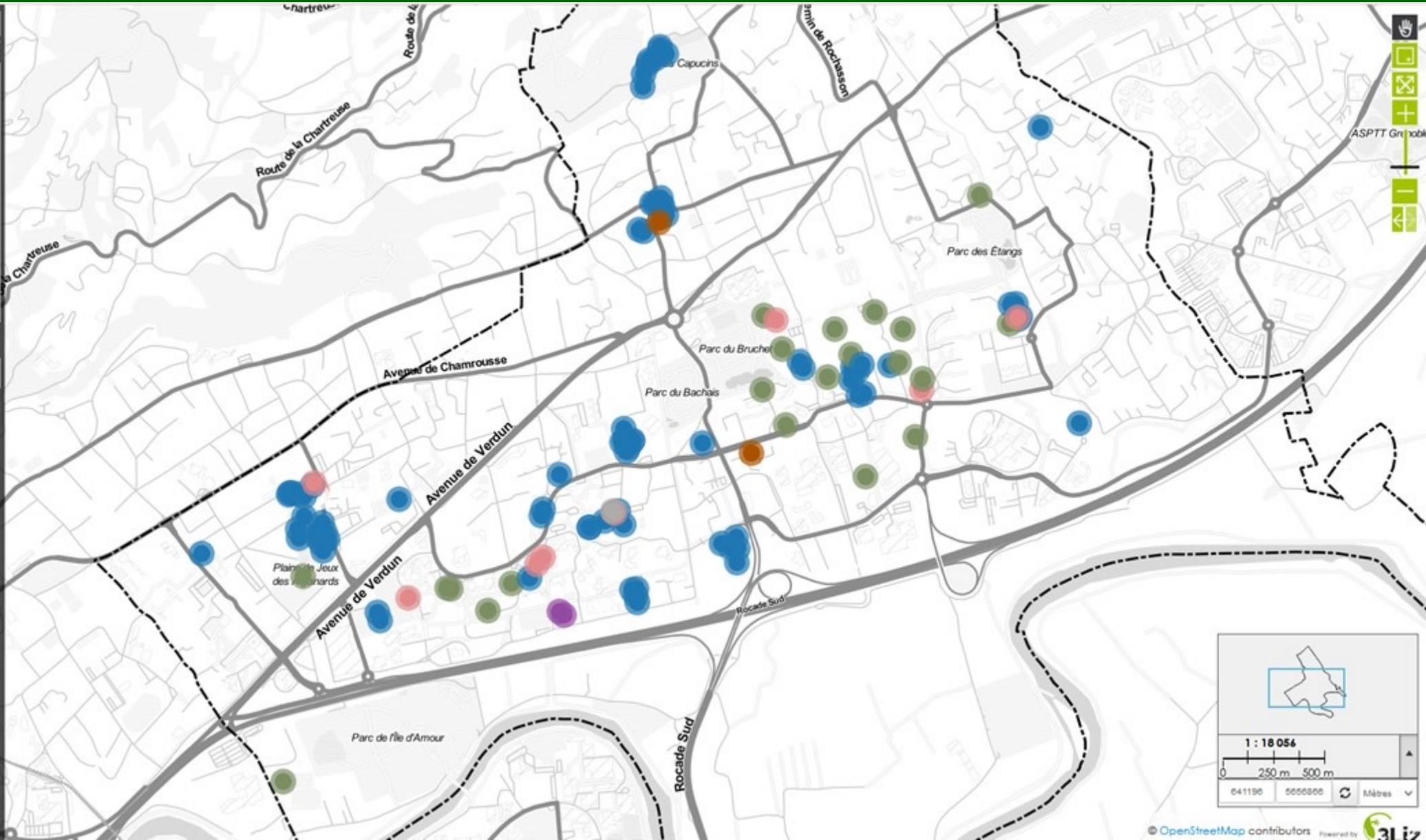
- Compteur d'eau
- Maintenance du chauffage

Localisation du bâtiment

- Chauffage électrique
- Chauffage gaz contrat CPE global
- Fourniture gaz payée par la ville
- Chauffage gaz uniquement P2 CPE
- Non spécifié
- Pas de chauffage
- Refacturation des consommations

Fond de carte

OSM Stamen Toner





Synthèse des coûts :

- 840 000 € de renouvellement & d'amélioration des systèmes de chauffage
-> Investissement
- 753 000 € d'exploitation/maintenance -> Fonctionnement
- 3 200 000 € de fourniture de gaz -> Fonctionnement



Jean-Baptiste CAILLET
Conseiller municipal délégué
à la transition énergétique

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Signature du marché 22S07-02 avec la société DALKIA pour une durée de cinq ans, pour un montant de 4 810 727,02 euros TTC



OBJECTIFS

- Engager des actions en faveur des économies et de la maîtrise de la demande d'énergie
- Lutter contre la pollution lumineuse et favoriser la biodiversité nocturne



Jean-Baptiste CAILLET
Conseiller municipal délégué
à la transition énergétique

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

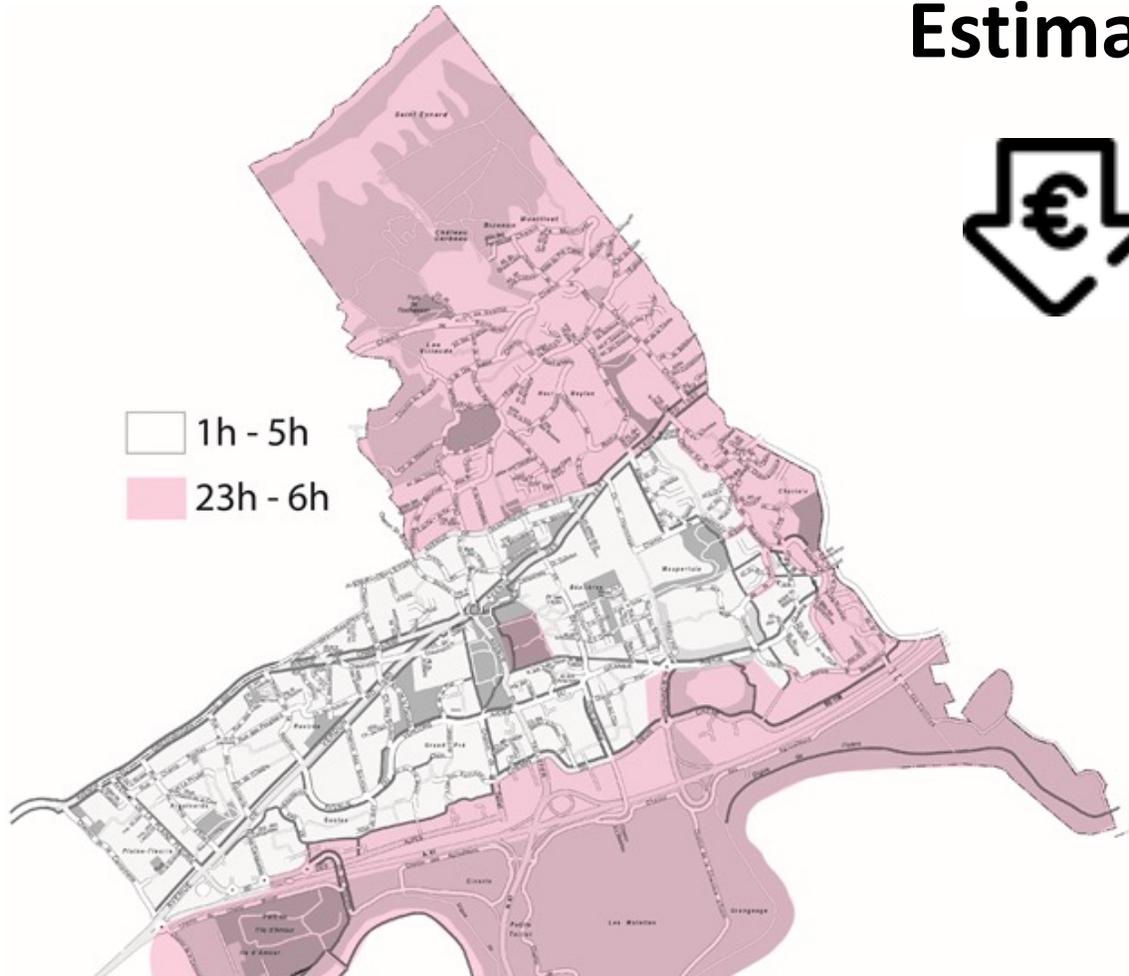
Mise en place de l'extinction des points d'éclairage public de 1h à 5h du matin à compter du 3 octobre et dans certaines zones de 23h à 6h du matin à compter du 21 octobre 2022



ÉCOLOGIE

RÉGLEMENTATION DES COUPURES D'ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR CERTAINES ZONES DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE MEYLAN (DÉLIBÉRATION n°2022-09-26-31)

Estimation : - 41% de consommation





OBJECTIFS

- Créer une voie nouvelle entre Meylan et Monbonnot-Saint-Martin pour supprimer en fin de ligne C1 la fourche Maupertuis (Meylan) / Pré de l'Eau (Montbonnot)



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme
et aux mobilités

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Autorisation du Maire à signer la convention cadre de co-maîtrise d'ouvrage et de fonds de concours pour la création d'une voie nouvelle à Meylan pour l'amélioration de la ligne C1



OBJECTIFS

- Créer des jardins partagés sur le tènement situé 25 chemin de la Carronnerie dans l'attente de la réalisation de l'opération immobilière projetée par l'EPFL



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme
et aux mobilités



Christine ELISE

Conseillère municipale déléguée
au logement et à l'international

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Signature d'une convention de mise à disposition temporaire
du terrain et des dépendances (ancien atelier, buanderie, serre) situés
25 chemin de la Carronnerie à MEYLAN, sur les parcelles cadastrées
section AK numéros 94,95 et 96



OBJECTIFS

- Réaliser la rénovation du groupe scolaire Mi-Plaine
- Modifier certains éléments de la convention de maîtrise d'ouvrage avec la SAGES :
 - Objet du mandat
 - Passation des marchés
 - Montant des dépenses à engager
 - Rémunération du mandataire

SAGES PROJETS URBAINS
SPL GRENOBLE
ET MÉTROPOLE



DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Signature de l'avenant n°1 à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du groupe scolaire Mi-Plaine



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme
et aux mobilités



OBJECTIFS

- Requalifier le secteur Mi-Plaine dont le parc des Aiguinards
- Préciser le contenu de la convention de mandat d'études préalables avec la SAGES :
 - Objet du mandat et attributions du mandataire
 - Entrée en vigueur – Durée du contrat – Délais d'exécution des études
 - Détermination du montant des dépenses à engager par le mandataire

SAGES PROJETS URBAINS
SPL GRENOBLE
ET MÉTROPOLE



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme
et aux mobilités

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Signature de l'avenant n°1 à la convention de mandat d'études préalables pour la requalification du secteur Mi-Plaine à Meylan



OBJECTIFS

- Résilier la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux de démolition/reconstruction ou de rénovation des gymnases de la Revirée et des Aiguinards du 16 novembre 2021
- Etablir une nouvelle convention avec pour objet la réhabilitation du gymnase des Aiguinards (mise en accessibilité, rénovation)

SAGES PROJETS URBAINS
SPL GRENOBLE
ET MÉTROPOLE



DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Signature de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour l'opération relative à la réhabilitation du gymnase des Aiguinards à Meylan



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme
et aux mobilités



OBJECTIFS

- Préciser la procédure de l'appel d'offres restreint pour la maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation du gymnase des Aiguinards (désamiantage et réhabilitation thermique)
- Fixer le nombre de candidats autorisés à présenter une offre et la prime pour la remise des prestations architecturales



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme
et aux mobilités

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Lancement d'une procédure d'appel d'offres restreint pour la maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation du gymnase des Aiguinards
Versement d'une prime de 5 000 euros à chacune des 3 équipes admises à présenter une offre



OBJECTIFS

- Approuver le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général de la SPL SAGES qui seront confiées à Grenoble-Alpes Métropole

SAGES PROJETS URBAINS
SPL GRENOBLE
ET MÉTROPOLE



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme
et aux mobilités

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation du cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général de la SPL SAGES qui seront confiées à Grenoble-Alpes Métropole pour une période transitoire et jusqu'au recrutement d'un nouveau Directeur Général



DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE

- Questions diverses



Christine ELISE
Conseillère municipale déléguée
au logement et à l'international



Philippe CARDIN
Maire de Meylan



ville de
meylan

PLUS PROCHE DE VOUS
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE

Rendez-vous

le 21 novembre 2022 !

